

CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE CENTRE

REUNION DU 17 février 2016

Conseillers Présents : Marie-Claude SAILLEY, Sylvie De Joinville, Claire LHERMET, Odile ROUX, François VIDALIN, Gérard CRIMIER, Jean-Loup CLEMENT, Jean Jacques RENARD,

Membres du bureau présents : Anicet MVOULA (président), Danièle VAUZELLE, Bernard JABOULET, Anne- Marie RICOTTA,

Elue référent : Valérie SCHELL

Excusés : Michèle PERON, Véronique GIRY, Jean Claude REVOL, Brigitte PICARD, Claude MILLY,

Secrétaire de séance : Annicet MVOULA

Questions diverses :

- Le secours populaire n'a pas toujours de réponse sur le local alors que la date de déménagement du local actuel à cause de sa mise aux normes de sécurité s'approche. Sur ce point, Mme Valerie Schell, élue référent, a pris des nouvelles auprès de l' élu en charge du dossier. Ce dernier semble laisser entendre qu'un courrier serait en préparation auprès des élus pour informer le secours populaire de la suite donnée à leur demande. Donc à suivre !
- Une information sur l'existence d'un horodateur qui pose problème sur le trottoir du boulevard de la croix rousse a été mise à notre disposition. L'information sera vérifiée par les conseillers et les représentants de l'association LA CROIX ROUSSE N'EST PAS A VENDRE pour savoir ce qu'il en est exactement.
- Certains conseillers s'interrogent sur l'utilité des chaines sur les trottoirs du bd de la croix rousse.
- Il se pose vraisemblablement un problème de déplacement des piétons à la place dite de l'oreille.

Commission proximité :

Les membres de cette commission ont rencontré le 16 février Mme Varenne adjointe au maire de notre arrondissement. Il ressort de cette rencontre les points suivants :

Confirmation du principe de non verbalisation par la police municipale des incivilités que nous déplorons régulièrement (stationnement anarchique de voitures), créant un sentiment de différence des droits entre les automobilistes et les piétons. A cet effet ce sont peut-être les ASVP (agents de surveillance de la voie publique) qui seront chargés de verbaliser si le projet aboutit.

Néanmoins il est apparu à l'issue de cette réunion qu'une réflexion est menée par les élus et les services municipaux pour trouver une solution adaptée à ces questions évoquées ci-dessus. Ainsi une réponse globale est attendue en septembre 2016. D'ici septembre, nous les laissons travailler.

Conclusion, la NON VERBALISATION n'est autre que la mise en œuvre d'une politique globale de la ville de Lyon toute entière.

Université citoyenne du 09 février 2016 :

Le sujet portait sur la politique de la ville de Lyon sur le handicap. justifiant l'expérimentation des projets d'accessibilité des différents types d'handicaps sur les passages protégés comme c'est le cas à proximité de la place Tabareau. Il s'est agi de mettre donc l'accent sur l'accessibilité par tous les handicapés aux espaces publics et de montrer l'intérêt des élus de la ville de Lyon à cette question. D'où l'existence d'une commission locale à l'handicap dans chaque mairie d'arrondissement.

Réunion du comité sur les modes doux :

la réflexion se poursuit sur les attentes ainsi listées : double-sens cyclables, céder le passage cyclable, création/suppression de ; aires de stationnement vélos, aires de stationnement motos et goulottes à vélos dans les escaliers. A suivre.....

Le prix du livre 2016 :

Proposition aux conseillers disponibles de se présenter à la librairie des canuts le lundi 22 février 2016 pour le choix définitif des 10 livres soumis à lecture en vue de la sélection des 4 livres qui vont concourir pour le prix du livre 2016.

Bilan des CDQ

En dépit de l'observation faite sur la nécessité pour les conseils de quartier de présenter des projets devant le CA du 2 mars 2016, il a été proposé le thème suivant :

LE DROIT DES PIETONS A CIRCULER LIBREMENT SUR LES TROTTOIRS.

Communications diverses :

En ce qui concerne la dégradation de la place des tapis, le message de la première adjointe de la mairie du quatrième Mme Anne Mignotte a été relayé.

Néanmoins le débat qui a suivi sur le sujet a permis à certains conseillers de faire des propositions :

- Demande de la présence humaine (agent de la ville chargé de surveiller la place afin d'empêcher les dégradations),
- Proposition de réglementer l'utilisation de la place par la fixation des panneaux explicatifs,
- Donner un statut particulier à la place dans le but que :
 - les skates n'abîment pas la fontaine qui est un monument qui coûte cher,
 - interdire les skates sur les parties de la place considérées comme des monuments,
 - fixer des jardinières à tous les 4 m pour éviter les mouvements trop importants,
 - ou l'idée d'un garde urbain.

Les conseillers sont conscients de la difficulté pour la mise en œuvre de toutes ces propositions, mais pensent que quelques-unes peuvent revêtir un grand intérêt auprès des élus.

Des précisions ont été apportées sur l'arbre qui est menacé d'être abattu. Il ressort que des propositions sont à l'étude pour sa protection. Affaire à suivre.....

La réunion s'est terminée à 21h50

Prochaine réunion à la MDA salle 4 au 1^{er} étage : Mercredi 16 mars 2016 à 20 h